

Article 31 du Règlement

On ne saurait tolérer plus longtemps ce type d'activités violentes qui exigent une démarche immédiate de la part du Conseil de sécurité avec l'appui sans réserve du gouvernement du Canada.

Comme le débat annuel sur la question palestinienne aux Nations Unies approche à grand pas, j'en profite pour demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de demander instamment aux membres du Conseil de sécurité d'accepter une résolution lui demandant d'assurer une présence internationale sur les lieux sous la forme d'observateurs de l'ONU ou de représentants du bureau du secrétaire général, si jamais une telle résolution lui était présentée.

C'est uniquement de cette façon qu'on neutralisera toute tentative pour lier le règlement de la question palestinienne à l'invasion du Koweït. La communauté internationale pourra ainsi se concerter davantage contre l'usage de la force et l'agression pour arrêter une solution pacifique et permanente au problème israélo-palestinien.

Monsieur le Président, je sais que les deux parties souhaitent la paix après avoir entendu Palestiniens et Israéliens cet été. La communauté internationale devrait aider à mettre en place des modalités qui permettraient d'atteindre une paix durable.

* * *

[Français]

LA COLLINE PARLEMENTAIRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le ministère des Travaux publics projette la construction d'un stationnement et d'un centre commercial sous le Parlement du Canada, qui coûteraient plus de 68 millions de dollars. Plusieurs intervenants s'opposent en raison de l'environnement, de la conservation du caractère historique des édifices, etc.

Monsieur le Président, avec ces 68 millions de dollars, nous pourrions construire 136 centres d'hébergement pour personnes âgées en perte d'autonomie, 250 centres de jeunesse au Canada et des logements pour les plus démunis.

Je suis contre ce projet et, de toute façon, j'ai actuellement un stationnement à l'air libre pour mon auto, au Parlement, comme tous les travailleurs d'usines au Canada.

* * *

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Ce matin, monsieur le Président, s'adressant aux ministres du Commonwealth responsables de la situation de la

femme, le premier ministre s'est vanté de ce que le gouvernement du Canada fait pour les femmes. C'est toute une surprise pour les Canadiennes. J'ai été particulièrement choquée de l'entendre affirmer que son gouvernement est en train de régler le problème de la violence contre les femmes. C'est un problème dans tous les pays du monde, y compris le Canada.

Aujourd'hui, des femmes se sont rassemblées sur la colline du Parlement avec des bannières décrivant la réalité de l'existence de la femme. Presque la majorité avaient trait à la violence contre les femmes. Au Canada, la moitié de celles qui cherchent à se réfugier dans un centre d'accueil pour femmes battues sont refusées faute d'espace. Trente-sept p. 100 des meurtres au Canada découlent de la violence familiale. Chaque année, une centaine de femmes meurent victimes de violence de la part de leur conjoint. La politique du gouvernement—l'élimination des programmes pour les femmes et la réduction des fonds alloués aux centres d'accueil pour femmes battues—entraîne la mort des femmes. Monsieur le Président, c'est la réalité à laquelle font face les Canadiennes.

* * *

LES DROITS DE L'ENFANT

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, très peu de gens seraient prêts à nier que la formation professionnelle jouera un rôle capital dans la croissance économique future et la compétitivité du Canada. Pourtant, nous oublions trop souvent la formation de base. Les matières de base comme la lecture et les mathématiques constituent des prérequis à la formation professionnelle. Nous devons donc commencer par le commencement avec l'enseignement des matières de base, avant de songer à la formation professionnelle.

Les Canadiens savent que c'est pendant l'enfance qu'il faut préparer les gens à l'acquisition des compétences. Cette constatation ajoute au fait que nos enfants constituent notre ressource la plus importante. Ils doivent recevoir plus d'attention.

Le succès du sommet mondial de l'enfance est un bon point de départ car il aide à mettre en lumière les besoins urgents et les problèmes des enfants.

Avec la création du bureau de l'enfance et l'engagement de faire du bien-être de l'enfant une haute priorité, les familles et les enfants de tout le Canada, auxquels je me joins, attendent avec impatience les mesures qui se rattacheront à un tel objectif.

Si nous voulons progresser et posséder les compétences nécessaires pour soutenir la concurrence internationale, nous devons accorder une plus haute priorité à nos enfants. Cela étant dit, je félicite le gouvernement d'avoir pris un engagement en ce sens.